Volume 21 - Numéro 3

UNIVERSITÉ DU SACRÉ-CŒUR, BATHURST, N.-B.

Janvier - Février 1963

LE MINISTÈRE DES POSTES À OTTAWA, A AUTORISÉ L'AFFRANCHISSEMENT EN NUMÉRAIRE ET L'ENVOI COMME OBJET DE DEUXIÈME CLASSE DE LA PRÉSENTE PUBLICATION

ATTENDU QUE :

- le citoyen devient, à l'âge de dix-huit ans, imposable directement;
- —le citoyen, dès qu'il a dixhuit ans, n'est plus en aucune façon à la charge de l'Etat;
- le citoyen de dix-huit à vingt et un ans a les mêmes obligations que les citoyens de vingt et un ans devant la loi, avec les mêmes conséquences, dont la pleine responsabilité civique et criminelle;
- ce n'est pas créer un précédent : la Saskatchewan, pour ne citer qu'un exemple, accorde à ses citoyens dès l'âge de dix-huit ans le droit de vote:
- le droit de vote accordé
 aux citoyens de dix-huit à
 vingt et un ans leur permettra d'exprimer leur
 opinion et leur volonté sur
 le choix d'un gouvernement qui répond aux besoins de tous les citoyens,
 y compris ceux de dix-huit
 à vingt et un ans;
- la qualification des citoyens de dix-huit à vingt et un ans est sûrement équivalente à celle de leurs aînés immédiats, en raison même de l'accroissement continu du niveau d'information et d'éducation des dits citoyens;

Nous PROPOSONS QUE :

la Presse Etudiante Nationale prenne une position claire et nette en faveur de l'octroi par l'Etat du droit de vote à tout citoyen selon les normes établies dès l'âge de dix-huit ans.

proposé par: Claude Pilon, Brébeuf

secondé par : Jacques Rancourt, Micro

lu à l'assemblée plénière de P.E.N. le 3 novembre '62.

Discuter l'ATTENDU QUE serait une perte de temps, puisqu'il a pour base non seulement le bon sens, mais l'équité réfléchie. Les adversaires du projet objectent, grosso modo, que les jeunes ne doivent pas pénétrer trop tôt dans un vaste domaine de bouffonnerie (la politique!), parce que l'entassement de votes irréfléchis et sentimentaux, de la part de jeunes qui ne sont pas suffisamment informés, ne saurait devenir autre chose qu'un désastre. L'on prétend, en outre, que la maturité mentale d'un adulte n'appert guère avant l'âge de vingt et un ans, et qu'un «enfant» ne peut être en mesure d'adhérer «consciemment» aux principes d'une politique et de ses représentants!

Voilà, pour le moins, des affirmations presque gratuites que nous réfutons sur-le-champ. On ne peut taxer de «bouffonnerie» un art et une science d'après quelques faits irréguliers, ce qui serait manquer à la justice et à l'objectivité des faits. Attendu qu'une pomme pourrie peut gâter tout un panier, il n'est pas dit, par ce fait, qu'on ne retirera pas cette pomme avant qu'elle n'ait été cause de destruction totale.

Attendu qu'un cassin nombre de jeunes ne sont pas encore nous; il existe plutôt chez les plus vieux, qu'on appelle communément « Mon grand-père votait «bleu», mon père votait «bleu»...». Etant donné, aujourd'hui, les multiples moyens dont disposent les plus jeunes, nous ne pouvons que constater qu'ils sont beaucoup plus en mesure de prendre part activement et sérieusement à ce domaine sacré de nos pères. Nous formons, a vrai dire, la plus grande classe sociale qui soit, et la réflexion n'est pas toujours pour nous une abstraction, loin de là. Il semble parfois plus aisé de discerner ce qu'est un «homme» et un «pantin». Humanum est errare : la logique s'applique aussi bien aux aînés qu'aux cadets, et l'on ne peut nous accuser d'erreurs plus

Lorsqu'après une longue et dure lutte, les femmes purent obtenir le droit de vote, quelques-uns n'en demeuraient pas moins mécontents. Evidemment, nous devons faire face à la même lutte, et certains messieurs très respectés pourraient bien trembler un tantinet.

L'incompétence n'a plus sa place aujourd'hui, dans l'administration d'un pays ou d'une province. On reproche aux Canadiens français d'être neutres, de n'avoir pas de drapeau distinctif et de se laisser balancer par les divers courants. Mais quels sont ceux qui se sont trompés, lorsqu'ils ont élu des hommes représentatifs? A qui la faute, si ces mêmes hommes ne correspondent plus à leurs désirs? Chers messieurs, qui faites opposition à ce projet,

Prise de position: UN DRAPEAU

Nous faisons paraître le texte d'une requête adressée à l'honorable Louis-J. Robichaud, premier ministre du Nouveau-Brunswick.

Nous avons pris position au sujet du drapeau canadien. C'est notre opinion, ce n'est pas la seule. Nous respectons celle des autres. Aussi, nous respecterons la décision du gouvernement comme étant la voix du peuple.

Nous invitons les associations d'étudiants à prendre position à ce sujet et de laisser savoir leurs sentiments à leurs chefs provinciaux.

Le 3 janvier 1963.

Honorable Louis-J. Robichaud, L'Edifice Parlementaire, Fredericton, N.-B.

Monsieur le Premier Ministre,

Etant donné que dans le Discours du Trône, de la vingt-cinquième session parlementaire, nous lisons ce qui suit :

> « Comme autre moyen d'identifier clairement la nationalité canadienne, mon gouvernement invitera les provinces à une conférence où il les consultera sur le choix d'un drapeau national et d'autres symboles nationaux.»

Etant donné que le premier ministre canadien convoquera cette conférence inter-provinciale au sujet du drapeau canadien;

Etant donné que le Nouveau-Brunswick participera à cette conférence;

Etant donné que les soussignés ont confiance en l'avenir de leur pays et qu'ils ne voudraient pas faire leurs saluts à un drapeau étranger;

Nous, soussignés, vous prions, Monsieur le Premier Ministre ainsi que la délégation qui représentera le Nouveau-Brunswick de préconiser l'adoption d'un DRAPEAU CANADIEN à caractère national. Nous voulons pour le Canada, un drapeau national distinctif dans lequel on ne trouvera aucun symbole historiquement associé à un autre pays.

Bien à vous,

Jean-Bernard Robichaud, maire de la Cité Etudiante.

LE DROIT DE VOTE A DIX-HUIT ANS?

NOUS RÉPONDRONS OUI AU RAPPORT

Sommes-nous en mesure d'acquérir le droit de vote à dix-huit ans ? Voilà toute la question tant discutée!

On accorde aux jeunes gens de 21 ans le droit de voter : ainsi donc, la négative doit prouver qu'il existe, entre les jeunes de dix-huit ans et ceux de vingt et un ans, des différences primordiales. Or, devant la loi et devant l'Etat, l'on reconnaît, sauf le droit de vote, des droits égaux aux premiers sus-mentionnés comme aux seconds. Voici le rapport de la commission P.E.N.

Rapport de la Commission d'Etude sur le droit de vote à dix-huit ans

soustraits à la sentimentalité et à l'irréflexion, à l'âge de dixhuit ans, il n'est pas dit que ce « certain nombre » représente la majorité de ces jeunes. Point n'est besoin de s'aveuturer excessivement loin en politique pour s'apercevoir et se convaincre de la sentimentalité et de la légèreté occasionnelle de certains représentants du peuple! Notre confiance en ces hommes n'en demeure pas moins aveuglée, parfois. Pourquoi ne pas agir de la sorte à l'égard des jeunes de dix-huit ans qui sont (n'en déplaise aux contre-proposeurs) assez instruits et informés des problèmes politiques et économiques d'une province et d'une nation qui les intéressent : la télévision, la radio et les journaux constituent autant de moyens propres à l'éclosion d'une maturité politique tant chez les « vieux » que chez les « jeunes ». Et le « fanatisme politique » n'a pas tellement d'emprise sur nombreuses que celles qu'on a relevées dans le passé.

Selon l'avis d'experts et de psychologues réputés, le niveau de maturité mentale s'établit en moyenne à dix-neuf ans, de nos jours, alors que la cote de maturité flottait autrefois à une surface de vingt-trois ans !!! L'on n'hésita cependant pas à munir les jeunes gens de vingt et un ans des droits du citoyen. Partant du même principe, je ne vois pas en quoi nous ne pourrions bénéficier du même privilège. Une enquête sur les votes adultes révélerait sans doute autant d'influence extérieure (chantage, argent, boisson, etc.) et de non-maturité chez ceux qui jouissent du droit d'aller aux Urnes! Comparant ensuite le niveau de «sagesse» de ces messieurs au nôtre, les enquêteurs demeureraient probablement perplexes devant une constatation quelque peu gê-

croyez-vous que les jeunes de dix-huit ans et plus pourraient faire mieux que leurs aînés ? Vous répondrez peut-être par l'affirmative, cela va de soi. Mais une chose est certaine : ils ne pourront certainement pas faire pire!

Quoique l'année 1967 soit appelée à devenir une année de festivités, un fait reste cependant déplorable, à savoir qu'une solution s'impose afin de prévenir une domination extérieure venant d'un autre pays! Il faut assurément démolir les «vieux gangs» au sein de notre cadre d'administration politique et économique. L'un des moyens me semble celui-ci : qu'on accorde le droit de vote aux « enfants » de dix-huit ans. L'Etat reconnaît, d'ailleurs, que par le droit au travail, l'imposition des taxes et l'obligation de rendre compte de la légalité de nos actes devant les tribunaux,

(Suite à la page 10)

Editorial

Introspection

Dans son éditorial du 18 janvier dernier, Jean Hubert, de l'ÉVANGÉLINE, déclarait que pour une autonomie culturelle complète, un respect de nos droits et de notre dignité de citoyens à parts égales dans notre province, « il nous faudra peut-être aussi, en Acadie, un 'Chaput' ».

Ce qu'il faut surtout, et de toute urgence, c'est que la masse prenne conscience de son rôle clé. Et quand je parle de «masse», j'inclus aussi les étudiants.

Car tant que nous, étudiants, n'aurons pas manifesté quelque intérêt pour la cause canadienne-française aux Maritimes, nous n'aurons pas un traître mot à dire dans cette affaire.

Il est vrai que nous manquons d'information : seule l'Evangéline, pratiquement, nous tient au courant de ces questions. Rarement aussi (pour ne pas dire jamais) avons-nous des contacts avec les dirigeants de la pensée canadienne-française aux Maritimes. Et cette absence de contact persiste souventes fois longtemps après que nos études sont terminées : quoi de plus surprenant!

Aussi, les Acadiens manquent de chef de file. Sans vouloir dire qu'un peuple puisse s'incarner dans un seul homme, je pense néanmoins que le chef nous manque. Nous avons certes de belles personnalités, et elles travaillent fortement, mais à vrai dire, aucune ne perce réellement. Ce qui nous manque, c'est peut-être moins un « Chaput » qu'un « de Gaulle ».

Et puis, la masse étudiante de nos collèges (celle de l'Université du Sacré-Coeur incluse) s'intéresse-t-elle à la situation spéciale où est plongé le fait canadien-français dans les provinces maritimes? A peine lit-on un journal, à peine parfois prend-on connaissance de la nomination d'un des nôtres à un poste important...

Saurons-nous aussi relever le défi que nous lance M. Hicks, vice-président de l'Université Dalhousie (Halifax), en déclarant que les étudiants sont en général trop conformistes, s'occupant trop de leur propre sécurité matérielle et acceptent de « faire comme les autres » sans discuter?

Mais je m'en voudrais de ne pas mentionner les testatives qui se font présentement et qui témoignent d'un éveil chez les étudiants. Par exemple, ici à l'Université même, notre maire a pris l'initiative de faire signer une requête en faveur d'un drapeau canadien distinctif. Celleci a été envoyée au premier ministre du Nouveau-Brunswick. Au niveau des provinces maritimes, une commission étudiante enquêtera bientôt sur la nécessité et la possibilité d'établir une fédération des étudiants canadiens-français. Pour sa part, la Société Nationale des Acadiens a invité à son dernier congrès annuel, des délégués étudiants de tous nos collèges.

Sortons donc de notre léthargie et devenons plus que des témoins passifs. « Qui suis-je, si ne participe pas? J'ai besoin, pour être, de participer. » (Saint-Exupéry.)

Léon-G. Thériault, directeur.

LE LIDURNAL DES ETUDIANTS

■ EXÉCUTIF DE L'ÉCHO ■

Directeur:

Léon-G. THÉRIAULT, U-3 (Philo I)

Rédacteur en chef:

Michel RHEAULT, U-4 (Philo II)

Assistant-rédacteur:

Hubert LACROIX, U-3 (Philo I)

Gérant:

Ernest LANDRY, U-3 (Philo I)

Secrétaire:

Jean LECLERC, U-1 (Belles-Lettres)

Chroniqueur sportif:

Jean BOUILLON, U-2 (Rhéto)

Caricatures:

Hubert LACROIX, U-3 (Philo I)

Jean-Charles CHIASSON, U-3 (Philo I)

Photographe:

R. P. Alphonse DUON, c.j.m.

Mise en pages:

Hubert LACROIX, U-3 (Philo I)

Conseiller:

R. P. Lucien AUDET, c.j.m.

« L'Echo » est membre de la Presse Etudiante Nationale

Imprimeur: P. LAROSE, ENR., 169, rue Saint-Joseph est, Québec-2.

TRIBUNE LIBRE

CHÔMEURS D'ÉTÉ '63

Pour appuyer la requête de ces étudiants, voici la date de sortie de quelques collèges en tout semblables au nôtre:

L'ÉCHO

Saint-Joseph de Memramcook: 12 mai.

Edmundston: 25 mai.

Church Point: 28 mai.

Tous les collèges affiliés à l'Université Laval: examens universitaires les 11, 12, 13 et 14 juin.

Bathurst: 24 mai.

L'étudiant responsable du financement de ses études, songe-t-il sérieusement à son emploi d'été?

Si oui, il doit se trouver devant un problème difficile à résoudre. D'abord, comment parvenir à obtenir un emploi de vacances alors que notre collège semble vouloir battre le record du plus long semestre en ne fermant ses portes aux plus grands que le 24 mai?

Nous savons que chaque année SEUL UN PETIT NOMBRE de nos étudiants réussissent le tour de force d'obtenir un emploi de vacances qui leur rapporte suffisamment pour défrayer une partie de leurs études. Et pour les compagnies qui semblent s'intéresser un peu à nous, le nom du collège, quel qu'il soit, importe peu : premier arrivé, premier servi!

PLUSIEURS étudiants sont déjà alarmés parce qu'ils ont été avertis de se présenter à une date antérieure à celle de la sortie.

Est-ce que par hasard les autorités ne veulent plus coopérer au bien de leurs élèves, ou bien nous considèrent-elles comme des sous-doués en surchargeant ainsi notre programme de DEUX OÙ TROIS SEMAINES de plus que les autres collèges ? Notre cas n'attirerait l'attention de personne S'IL ÉTAIT IDENTIQUE À CELUI DES AUTRES COLLÈGES, mais il n'en est pas ainsi.

Nous ne sommes pas contre l'élargissement de l'année scolaire, à condition que nous ne soyons pas les SEULS « ZÉLÉS ».

Il nous semble que notre conseil étudiant ne se penche pas beaucoup sur ce problème et aime mieux dissimiler son activité sous un papier, appelé « Filanxane », papier qui est une cause unique de déficit et caractérise pleinement le véritable rôle joué présentement par nos représentants.

Nous ne sommes pas des « critiqueurs », mais nous ne sommes malheureusement pas non plus des « fils à papa » qui se font brûler au soleil tout l'été à ne rien faire et nous nous en ressentons beaucoup lorsque l'on nous tend la main, à la rentrée, AVEC TANT D'INSISTANCE.

En collaboration.

DU GYMNASE-AUDITORIUM (ENCORE!)

- Savez-vous combien de temps a mis Noé pour construire son arche? Il serait souhaitable qu'on n'en mette pas autant à terminer notre gymnase-auditorium...
- Espérons, du moins, que la compréhension reste encore possible entre ceux qui ont la charge « accâblante » de le construire, sinon nous retournerions au désastre de la tour de Babel!
- Promise pour septembre, puis pour Noël, l'inauguration du gymnase est retardée (et cela d'une façon plus douteuse) jusqu'en mars prochain. Je me demande, à la fin, si l'on ne veut pas se payer nos têtes et jouer au « poisson d'avril » . . . entre nous, ce ne serait peut-être pas si mal et nous pourrions fêter le premier anniversaire du début de la construction!

Cercle Français et Art Oratoire



L'antique culture latine, comme la culture grecque d'ailleurs, nous a légué nombre de vieux proverbes où transperce une grande sagesse. Je voudrais attirer votre attention sur un de ces proverbes en particulier, sur celui qui dit qu'On NAÎT POÈTE MAIS QU'ON DEVIENT ORATEUR.

Dans l'antiquité, Démosthène est sans contredit celui qui confirme le mieux cette assertion Avant sa brillante carrière dans le domaine de l'éloquence, cet homme ne possédait aucune des dispositions exigées pour devenir orateur. Ce domaine semblait lui être d'autant plus interdit qu'il avait un grave défaut de langue. Cependant il réussit quand même à devenir l'un des plus grands orateurs de tous les temps, sinon le plus grand. Mais l'on connaît tout ce que cette réalisation lui demanda en fait de travail et d'effort. Qui ne connaît pas l'histoire des cailloux qu'il se mettait dans la bouche pour ensuite parler face à la mer ?

De nos jours, ce proverbe, bien que vieilli, n'en demeure cependant pas moins vrai. Tous ceux qui aujourd'hui maîtrisent quelque peu que ce soit l'art oratoire, ne sont arrivés à leur but qu'à force de travail et surtout d'exercices.

Or nous étudiants, nous som-

mes appelés à occuper des postes de commande dans la nouvelle société de demain, à être des chefs de file. Nous devrons donc être capables de communiquer avec nos concitoyens afin de leur apporter la lumière et la vérité. Même si notre rôle social n'atteint pas, pour certains d'entre nous, toute cette envergure, et que nous demeurions des professionnels bien ordinaires, nous aurons inévitablement un jour ou l'autre à prendre la parole en public. Alors comment nous en tirerons-nous? Ne ferons-nous que bredouiller comme un jeune homme timide faisant pour la première fois une déclaration d'amour à sa belle? Ou bien nous tireronsnous d'affaire honorablement ? Je suis certain que, comme moi, vous préférez la seconde solution. Cependant si tel est le cas, nous n'agissons pas conformément à nos idées. En effet, combien parmi nous s'intéressent à développer chez eux l'art de parler en public? Je laisse à chacun le soin de répondre à cette question. Et la réponse n'est pas difficile à trouver.

Permettez-moi seulement de vous signaler que notre cercle français, organisation par excellence pour nous habituer à parler en public, se meurt, malgré les efforts des responsables pour attirer les membres. Efforts qui sont malheureusement vains. «Le cercle français, ça ne nous intéresse pas; c'est trop plate et puis c'est démodé!»

Sont-ce bien là des universitaires qui parlent ? On pourrait s'attendre à pareils propos chez des élèves de l'école primaire, mais non chez des étudiants d'université. Comme si dans la vie on ne faisait que ce qui nous plaît. Une telle attitude démontre chez nous un manque de maturité et un manque de réalisme. Nous n'avons pas conscience du rôle qui nous attend à notre sortie de l'université.

Ne pensez-vous pas comme moi qu'il est grandement temps de nous réveiller et de prendre conscience de nos responsabilités. Si nous ne nous initions pas à la parole publique pendant notre cours classique, alors que nous en avons l'opportunité, quand le ferons-nous ? A l'université nous n'aurons pas le temps, et une fois sortis, il sera déjà trop tard. Et puis, qu'un bachelier ès arts ne puisse pas s'exprimer au moins correctement en public, est presque impensable. Pourtant la chose se rencontre. Il y a aujourd'hui de nos professionnels qui ne peuvent pas dire deux mots en public sans bredouiller. Leurs discours entrecoupés de ... et, et de ... uh, feraient frémir d'indignation Cicéron, Bossuet et les autres grands de l'éloquence s'ils vivaient. Entre-temps ils cassent les oreilles de leurs auditeurs avec leurs tentatives de discours.

Espérons qu'un jour nous ne serons pas dans la même situation que ces malheureux et que comme eux nous n'aurons pas à laisser s'échapper ces mots : « Ah, si j'avais su!»

> Jean-Eudes Hébert, U-3 (Philo I).

Arts et Pensées

Si l'on voulait définir la notion de culture, nous dirions qu'elle est une perfection harmonieuse dans laquelle les caractères du beau et de l'esprit se fondent. Montaigne déjà considère qu'il y a une fausse culture et une vraie culture : (De vrai, le soin et la dépense de nos pères ne visent qu'à nous meubler la tête de science: du jugement et de la vertu, peu de nouvelles. Nous nous enquérons souvent: « Sait-il du latin ou du grec ? Ecrit-il en vers ou en prose? » Mais s'il est devenu meilleur ou plus avisé, c'était le principal, et c'est ce qui demeure derrière. Il fallait s'enquérir qui est mieux savant, non qui est le plus savant.) L'homme tendant à devenir cultivé essaiera donc d'harmoniser sa personnalité à la beauté esthétique et spirituelle, visant non à savoir le plus de choses possible ni à être savant du savoir d'autrui, mais d'être au moins sage de sa propre sagesse, de pénétrer l'universel.

Or le point de rencontre de l'homme et de l'univers, c'est l'art; l'art est une fonction essentielle de l'homme, indispensable à l'individu comme aux sociétés et qui s'est imposée à eux comme un besoin dès les origines préhistoriques; l'art et l'homme sont indissolubles. Pas d'art sans homme, mais peut-être également pas d'homme sans art. Par lui, l'homme s'exprime plus complètement, donc se comprend et se réalise mieux. Par lui, le monde devient plus intelligible, plus familier. Pour com-prendre le rôle de l'art, il n'est pas inutile de se demander ce qui caractérise l'homme, ce qui le distingue essentiellement de l'animal, ce qui fait sa dignité et sa noblesse. Pour l'animal, agir c'est subir, subir sa propre nature. L'homme veut dovantage; il ne lui suffit plus d'agir, il veut agir « en connaissance de cause ». Il veut connaître et juger les mobiles



de ses actes, la raison des choses et les faits qui l'entourent et qui retentissent sur lui; de là est sortie la science.

Mais à quoi sert de connaître, si ce n'est pour agir sur ce qui est, agir sur ce qui sera? Forger le présent et l'avenir? Mais à quoi servirait d'en acquérir le pouvoir, si c'était seulement pour le livrer au hasard? Il faut donc savoir ce que l'on veut. Mais choisir implique que l'on juge ce qui est bon ou ce qui est mauvais, ce qui est beau ou ce qui est laid. Ainsi, à cette première faculté propre à l'homme, la connaissance lucide, s'en ajoute une autre : le sens de la qualité, le désir d'améliorer le monde et de s'améliorer. Du même coup sont fondés à la fois la morale et l'art, l'éthique et l'esthétique.

C'est en considérant les fonctions de l'art que l'on reconnaît son importance chez l'homme cultivé. La perception esthétique de Bergson, nous fait retrouver « une certaine manière virginale de voir, de sentir, de penser ». Parce qu'elle est désintéressée, cette perception ressaisit les choses « dans leur pureté originelle ». Elle nous fait voir la réalité telle qu'elle est, en écartant le rideau des préoccupations et des conventions qui, d'ordinaire nous la masque. De plus, dans toute grande création esthétique se trouverait impliquée une certaine façon de concevoir le monde, une certaine manière de l'ordonner et de le figurer qui, selon l'expression de Malraux « l'oriente vers une de ses parts essentielles ». Toutefois, le rôle fondamental de l'art reste un rôle esthétique. En nous rappelant que la vie peut atteindre quelquefois, à cette plénitude parfaite qui se traduit dans la beauté, en célébrant cette beauté dans les images qu'il nous en donne, l'art nous réconcilie avec l'existence; les grandes oeuvres nous introduisent dans un monde où « tout est pardonné », nous élèvent à cette attitude contemplative qui permet à l'homme de « mettre ses malheurs à leur place dans l'immense univers » et de jeter sur les choses un regard qui les absout.

Pouvons-nous demeurer insensibles à cette beauté, à cette grandeur? Surtout maintenant, en pleine période de formation, où notre esprit ne cherche qu'à se rassasier de science, de beauté, n'avonsnous pas le devoir de le lui fournir? Or que faisonsnous? Nous satisfaisons nos sens aux dépens de notre esprit; que de fois ne préféronsnous pas un « Ed Sullivan show » à une pièce de théâtre, une chanson populaire à un concerto; sans vouloir discréditer ces spectacles, il faut avouer qu'ils ne sont pas à même de nous faire atteindre les degrés de beauté et les fruits d'un chef-d'oeuvre artistique.

Avons-nous les moyens de nous cultiver? Certes, nos cours y entraînent, mais en dehors de cela. La radio diffuse hélas plus souvent des « hits » que des concerts; la TV présente parfois des émissions intéressantes. Mais nos loisirs comme tels sont-ils sur la voie de la culture? Au point de vue musical, la fanfare joue un rôle très formateur mais un groupe trop restreint y accède : de plus, par comble de malheur, la chorale vient de se dissoudre; il faudrait donc de beaux disques, des séances d'audition, des explications sur les chefs-d'oeuvre de la musique accessibles à tout le monde. Il faudrait des cours de dessin, des cours de musique, Dieu sait combien de talents sont perdus faute de soins. Heureusement, certains mouvements participent activement à la formation dans les loisirs; citons les scouts, le cercle français etc

Il ne faut cesser de réclamer, d'aspirer à des loisirs plus nombreux, pouvant développer en nous le goût du beau et de faire de notre formation une harmonie d'esprit et de beau; ainsi ne pourrions-nous plus dire que dans notre collège les arts sont au repos, mais bien qu'ils trouvent en chacun de nous un endroit propice à leur épanouissement.

Pierre Loiselle, U-2 « B ».

MA FOI?

Je crois en Dieu, je le veux bien, mais dans quelle mesure? Crois-je en Dieu dans la mesure même d'un verre d'eau? Si encore je croyais dans cette mesure minime! Mais non: je ne crois pas dans le verre d'eau donné au pauvre, je crois à peine au verre d'eau donné à mon âme pour étancher sa soif.

C'est que je suis égoïste; c'est que je suis médiocre! Pas même un acte de foi dans ma journée, encore moins une messe sur semaine!

• Et je me demande pourquoi ma vie est vide, pourquoi le monde se cherche...

Je ne suis pas arrivé à me former une conviction de base; j'ai refusé de participer à l'entreprise du Christ, je me suis retranché de son corps. Je veux bien travailler fort et même dans un but plutôt à venir qu'immédiat; je m'astreins, il est vrai, à étudier consciencieusement, à faire mon devoir quotidien, le plus loin possible de la routine...

Mais c'est justement par là que je pèche: je ne fais que mon devoir, je ne vois qu'à mes affaires. Je me soustrais non sculement à «notre» devoir, mais encore à «notre» vie.

Eh bien! oui, c'est ça: nul n'est solitaire, personne n'est une île; nous habitons tous un même continent: l'humanité. Pourtant je me retranche; je cherche le pauvre avec ardeur, mais ce n'est pas pour l'aider, c'est pour mieux l'écarter de ma vie. Charité... Mollesse...

Et Dieu nous aime! Et nous le méprisons! Pourquoi?

Parce que nous aurions peur de la Vérité? Non, des gars comme nous, ça n'a pas peur de la Vérité. C'est que nous avons peur de l'effort, surtout; nous nous fuyons nous-mêmes: ce sont ces responsabilités mal remplies, ces devoirs «achetés», cette insouciance néfaste devant la misère. Nous savons ce que nous avons à faire. Oh, nous le savons bien! Ça, c'est sûr! Mais nous sommes un peu peureux, des lâches! Notre Chef, l'Eglise, notre conscience, nous disent: «En avant!»

Nous restons muets: nous avons peur, nous nous fuyons, nous nous effaçons devant « notre tâche ».

Et nous nous sous-estimons: quoi, notre rôle serait de laisser faire les autres? Nous ne pouvons rien faire? Nous ne sommes pas si «vaches»; ce n'est pas si éreintant de prêter une demi-heure à Dieu. Nous avons tout à gagner: 100% d'intérêt, est-il dit dans l'Evangile.

Pourquoi suis-je chrétien? Pourquoi tant d'autres le sontils?

Ça, c'est toute une affaire! Le serais-je pour dormir le matin? Le serais-je pour manger et boire? Non, c'est là la fonction de mon organisme.

Vraiment, je ne vaux pas grand-chose : je vais bien à la messe le dimanche, mais j'entre presque à reculons. Une religion de dimanche! Comme un habit, que l'on met une fois la semaine, qu'on ne veut pas salir. Non, même pas un habit, car un habit, j'en porte un TOUJOURS, un peu sale parfois, mais un habit quand même. Et ma religion, pendant la semaine? Je ne la porte pas du tout. Ce qu'elle est : une religion à retardement, un petit «boum», une fois la semaine. Puis c'est fini! Plus rien!

Pourquoi est-ce que je crois? Pourquoi surtout est-ce que je continue à croire? Pourtant, c'est un fait: je crois! Je crois parce qu'au fond, j'aime Jésus-Christ, j'ai confiance en lui: il est l'Amour.

Je suis un lâche. Ça c'est vrai! Dieu se rend au Calvaire chaque matin, pas même un salut, de loin, un signe de la main seulement (et de pensée); je lui refuse ce signe (de la croix).

Mais il faut repenser mon affaire: il faut vivre ma vie de chrétien, pleinement et simplement. Mes prières, ma messe. Notre prière, notre messe. Si je ne fais pas cela, il serait mieux de sortir de «l'entreprise», de vendre mes « parts », puisque je n'assiste plus aux réunions de «l'assemblée», puisque je me désintéresse du progrès de «l'organisation».

(Moi et peut-être toi)

L'ÉCHO

THÉÂTRE

L'AVARE

MOLIÈRE

Molière

Grâce aux patientes recherches des érudits, nous connaissons avec précision un certain nombre de faits de la vie de Molière.

Le 15 janvier 1629, Jean - Baptiste Poquelin, dit Molière, est baptisé en l'église St-Eustache de Paris. Il est le fils de Jean Poquelin, marchand - tapissier.

A l'âge de dix ans, il perd sa mère, et son père l'introduit à la cour royale.

De 1636 à 1642, Molière poursuit des études en philosophie, en

En 1643, il renonce à sa profession et fonde l'Illustre Théâtre, donnant des représentations à Rouen puis à Paris.

En 1655, Molière présente sa première comédie littéraire: L'Etourdi.

En 1659-1660, Molière remporte un de ses gros succès avec les Précieuses.

En 1662, il présente sa première grande pièce L'école des fem-

De 1666 à 1673, Molière présente successivement Le Médecin malgré lui, Le Tartuffe, George Dandin, L'Avare, Monsieur de Pourceaugnac, Les Amants magnifiques, Les Fourberies de Scapin, Les Femmes savantes et Le Malade imaginaire.

Le 17 février 1673, Molière, pris en scène d'une convulsion, est transporté chez lui, rue Richelieu et meurt presque aussitôt. Il est enterré de nuit le 21.

Les sources principales de l'Avare sont multiples: 1° Une comédie italienne de l'Arioste. 2° Une comédie de Boisrobert. 3° Une comédie de Larivey.

La source principale est la comédie de Plaute intitulée Aulularia, (La petite marmite).

LA S.D.B.

Société Dramatique de Bathurst



Le Père Leblanc discute un détail de mise en scène avec les interprètes de « L'AVARE ».

Co fut annoncé danc touc les journaux du Nouveau-Brunewick: le fectival d'art dramatique de la province se déroulera, cette année, dans les cadres de la cité de Bathurst, et plus préciséme it dans le nouvel auditorium de l'Université du Sacré-Coeur. Les directeurs de la Société Dramatique de Bathurst ont arrêté leur choix sur un immortel classique et prendront rang auprès des autres concurrents avec « L'AVARE » de Molière. N'ayant pu vous offrir cette nouvelle en primeur à cause de sa parution tri-semestriel, l'Echo est heureux de vous présenter, ce mois-ci, un reportage exclusif sur les préparatifs auxquels doit s'astreindre une troupe de théâtre, celle de l'U.S.C. en l'occurrence, dans le but de mettre au point un spectacle appelé à être sévèrement jugé par un homme qualifié.

Depuis déjà quelque temps, l'enthousiasme pour le théâtre, à l'U.S.C., s'était éteint avec l'incendie du dernier auditorium, et faute d'endroit pour le présenter, aucun spectacle d'envergure ne fut monté au cours de ces trois dernières années. Mais l'édification (lente) d'un très moderne gymnase auditorium ranima cet enthousiasme perdu: la S.D.B. fut fondée et ce sont de jeunes acteurs pleins de viralité et d'entrain qu'il nous fut donné de voir répéter sur des tréteaux inachevés...

Le Père Maurice Leblanc, professeur de latin, de français et d'histoire à l'U.S.C., o ganiste à la chapelle de l'université, directeur dévoué des « Vieux Copains » (ensemble musical), de la faifare de l'U.S.C. et de celle de la cité de Bathurst, a entrepris de réunir et diriger la troupe de comédiens ¿mateurs, choisis, pour la plupart, dans le milieu étudiant ou enseignant.

Recrutement des acteurs

La distribution des rôles, pour l'Avare, se fit probablement de la façon la plus objective et la plus équitable qui puisse exister: le directeur de la troupe (alors non constituée) usa de ce procédé d'audition employé par les plus grands metteurs en scène du monde désireux de découvrir des «talents» inconnus... Une rumeur commença dans la salle de cours de français, se propagea à travers le philosophat, joignit les classes de lettres pour finalement atteindre le cours académique tout entier; «L'Avare de Molière serait monté sous peu et tous ceux qui désirent secrètement obtenir un rôle peuvent aller auditionner! » Tous reçurent la nouvelle, douze se présentèrent! Cela suffisait pour que l'on puisse assurer une distribution convenable. Les rôles féminins posaient toutefois un problème: il était difficile de dénicher des actrices dans une université mâle... homogène! On franchit donc la clôture et quatre ingénues furent ramenées, choisies selon leurs antécédents théâtraux.

Finalement on réunit tout ce petit monde et les présentations eurent lieu peu avant que ne soit écouté l'enregistrement sur disques de la pièce par la Comédie-Française.

Les premières répétitions

Elles eurent lieu dans le local de Philo I. Il ne s'agissait que de lire les actes seulement, afin de se familiariser avec le texte et de mettre au point, tout de suite, la mise en scène pour qu'il soit possible aux acteurs d'étudier celle-ci en même temps que leur texte.

Après une dizaine de répétitions dans un local où il fallait inlassablement déplacer et replacer des bureaux, il fut annoncé que la scène de l'auditorium était enfin terminée et toutes les répétitions qui s'en suivirent y eurent lieu. Après que les acteurs se furent timidement détachés du texte écrit, et qu'ils purent le réciter de mémoire sans avoir trop de « blancs », on en vint à régler tous les menus détails de geste, d'expression et d'intonation qui constituent, en soi, le plus lourd du travail et le plus épuisant. Des répliques, des parties de scène, des entrées et des sorties furent reprises jusqu'à dix fois d'affilée, et chaque soir la troupe quittait le plateau exténuée!

Les costumes et les décors

L'équipement complet dont on disposait (perruques, chapeaux, culottes, vestons de toutes les époques, etc.) s'est envolé en fumée avec le dernier auditorium. Il s'agit donc, pour la S.D.B., de repartir à zéro pour reconstituer les placards vides du nouvel auditorium. Est-ce un mal pour un bien? En tout cas, les interprètes de l'Avare évolueront dans des costumes tout neufs et l'oeil du spectateur sera pour le moins charmé par l'éclat de ces complets et de ces robes que l'on «étrenne»!

Grâce à un travail ordonné dont les charges sont divisées, répétitions, confection des costumes, façonnage des décors sont menés de front par l'infatigable metteur en scène! Mesdames Pierre Dugas et Jean-Louis Pinet assument cette tâche délicate qu'est la confection des costumes tandis que les décors s'élèvent rapidement sous les coups de marteau adroits de M. Omer Godin, menuisier. La décoration du salon d'Harpagon fut confiée au pinceau de Pierre Loiselle, de Rhétorique.

En quelques mots

Le plateau de répétition de l'Avare offre un coup d'oeil réjouissant: à force de travail acharné en équipe, l'amitié n'a pu que naître entre les membres de la troupe et ce sont de joyeux copains qui se réunissent tous les soirs pour travailler ferme! Une saine camaraderie, qui ne peut être que l'apanage de la jeunesse, offre de ces bouffées de fraîcheur qui ne manquent pas de susciter

Que nous réservent les feux de la rampe au soir du 26 février? Un spectacle de choix, c'est à n'en pas douter!

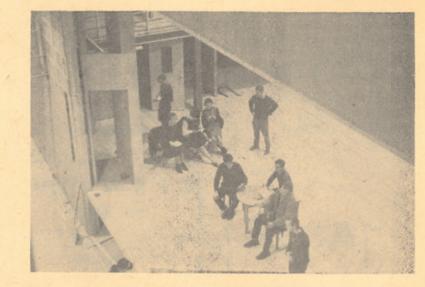




- Cléante: C'est de mariage que nous désirons vous parler!



Rôle de Laflèche tenu par... hum!



On recommence !!!



Après la répétition, Anselme secourt Laflèche mort de . . . rire!

QUE SAIS-JE?

C'est au milieu de problèmes économiques, politiques et même artistiques, que se situe le développement de notre pays et des autres nations.

Nous ne pouvons ignorer nos chefs, pas plus que nous ne pouvons rester indifférents devant les problèmes qu'ils ont à résoudre. Nous sommes en démocratie, non sous un régime totalitaire, et notre intérêt doit se porter vers ce qui forme les cadres de notre société.

Et pour intéresser davantage ses lectures à ces divers problèmes, l'ÉCHO publie son premier Que sais-je?

Bon succès dans l'épreuve!

- 1. Qui est président de l'URSS?
- 2. Qui est gouverneur de la Banque du Canada ?
- 3. Qui est président de Cuba ?
- 4. Qu'est-ce que le CEPA ?
- 5. A qui a-t-on attribué le prix Nobel pour la paix en 1962 ?
- 6. A qui a-t-on attribué le prix Nobel pour la littérature en 1962 ?
- 7. Quelle célèbre peinture de L. de Vinci la France a-t-elle été récemment prêtée aux Etats-Unis?
- 8. Qui est premier ministre en France?
- Qui est président de la S.N.A. (Société Nationale des Acadiens)?
- 10. Quel est le nom du recueil de poésies récemment publié par un écrivain acadien ? Son auteur ?
- 11. Combien de républiques socialistes soviétiques font partie de l'URSS ?
- 12. Qui est président de la Chambre des Communes à Ottawa?
- 13. Quel parti politique M. Chaput a-t-il fondé dans le Qué-
- 14. Où aura lieu l'exposition mondiale de 1967 ?
- 15. Quelle est la capitale de la Gambie (Afrique)?

RÉPONSES

1. Léonid Breznev (N. Khrouchtchev est premier ministre).
2. Louis Rasminsky. 3. M. Dorticos (F. Castro est premier ministre).
4. Conseil économique pour les provinces Atlantiques.
5. Kennedy et Khrouchtchev.
6. John Steinbeck, américain.
7. La Joconde.
8. M. Pompidou (De Gaulle est président).
9. M. Louis Lebel.
10. Les cloisons en vertige—Ronald Després.
11. Quinze.
12. Marcel Lambert.
13. Le parti républicain.
14. A Montréal.
15. Bathurst.

Léon-G. Thériault, U-3 (Philo I).

R. ASSAFF & SON LTD.

MARCHAND EN GROS DE TABAC ET CONFISERIE

BOULANGER ET PÂTISSIER « COTTAGE »

345, RUE ST-PATRICE, BATHURST, N.-B.

Tél.: LI 6-2116 et LI 6-3404

DOCTEUR

Edmond-J. LEGER

230, rue St-Georges, Bathurst, N.-B.

Tél. LI 6-2745

MADEMOISELLE

Anastasia Burke

OPTOMÉTRISTE
DERNIÈRES VARIÉTÉS DE LUNETTES
267, avenue King, Bathurst, N.-B.
Tél. LI 6-4735

ROLY'S DRY CLEANING

NETTOYAGE À SEC 111, rue Main, Bathurst, N.-B. Tél. LI 6-4104

Pharmacie Veniot

Votre pharmacie «Rexall»

Tout ce qu'il vous faut

225, avenue King, Bathurst, N.-B. Tél. LI 6-4411

C. & S. BOTTLING WORKS

JOHN CORMIER, prop. Manufacturier des liqueurs COCA-COLA

290, rue Demeresque Bathurst, N.-B. Tél. LI 6-3425

"Chez Lévesque"

233, rue Main, Bathurst, N.-B. 4 CHAISES 4

Pour rendex-vous : LI 6-3795

BATHURST POWER & PAPER

CO. LTD.

Bathurst, - - - - N.-B.

SAND'S

DEPARTMENT STORE

Vendeur exclusif des Télévisions
Fleetwood, Radios et Disques
français Hi-Fi

149, Main, Bathurst Tél. LI 6-4216

S. O. S. DE LA LIBRAIRIE

Il nous arrive souvent d'avoir une fausse conception de ce qu'est la librairie. Ou bien nous affirmons de ce local, que nous n'avons jamais visité, qu'il est de trop, près d'une ville où les pharmaciens nous étalent une littérature beaucoup plus attrayante. Ou bien nous nous présenterons à la librairie, et, après avoir parcouru les rayons cherchant en vain un titre ou une couverture éclatante, nous repartirons bredouilles pour revenir la semaine prochaine et faire la même chose. Avonsnous raison?

Nous arrivera-t-il de songer que dans les rayons de ce local se cachent des bijoux? Ce n'est pas un voisin qui choisira ce livre idéal que nous cherchons; c'est nous-même! De l'édition récréative à l'étude la plus complexe, du «Marabout Junior» à «L'homme, cet inconnu», se cache sans doute ce que nous voulons. Comment le trouver? Lisons... lisons!

Avant d'aller plus loin, remarquons qu'il n'y a pas deux personnes dont les goûts soient absolument identiques. Les unes préfèrent rêver à un voyage interplanétaire tandis que les autres s'amuseront à analyser les vers d'un poète célèbre. Il faut que ces préférences innées en chacun soient respectées!

Arrivons enfin à la question principale. Pourquoi avons-nous dans notre milieu une librairie? N'y a-t-il pas une bibliothèque où des milliers de livres sont à notre portée?... Deux réponses: il nous faut acheter ce volume que nous considérons comme idéal; celui dont la lecture nous fournira toute l'énergie pour nous diriger au bonheur. L'autre cas est celui où le tra-

vail de classe nous oblige à un livre particulier. Ce sera une culture plus immédiate à notre milieu

Comprenons enfin que tout ce que nous lisons joue un rôle primordial dans l'orientation de toute notre vie : le personnage héroïque, le conquérant d'une terre nouvelle. L'innovateur d'une ère littéraire ou scientifique sont autant d'agents qui saisiront notre esprit et pourront même nous faire trouver l'endroit exact où la société nous attend.

Pour définir personnellement la librairie, je dirai que c'est, non pas un local comme tant d'autres, mais un service apte à nous offrir la littérature que nous désirons pour notre divertissement et notre culture.

> Service de librairie. Gilles Guérette,



Consultez

Capitaine AYRES

Lieutenant A.-J. ALBERT



que celle d'un officier.

gées par l'Armée.

Il y a une place pour vous dans

le contingent de votre université,

si yous réunissez les conditions exi-

Renseignez-vous dès maintenant pour savoir

comment vous pouvez bénéficier d'une double

formation: militaire et universitaire.

"UN BUT BIEN DÉFINI"

PATRIOTISME

ÉTUDIANTS ACADIENS

Voilà certainement un titre qui en a fait sourire plusieurs! Encore une de ces histoires avec les Acadiens! Eh bien oui, il y en aura toujours de ces histoires, puisqu'il y a une Acadie, puisqu'il y a un peuple acadien. Il y a une Acadie et c'est ma patrie. Mes devoirs envers la patrie sont contenus dans la vertu du patriotisme. Le désaccord dans les esprits au sujet de l'Acadie, a son origine dans une ignorance des faits. Les Acadiens, en général, ne connaissent que faiblement leurs droits et devoirs. La solution la plus simple pour eux, c'est de ne pas s'en occuper, c'est de les ignorer, c'est de ridiculiser les éveilleurs de conscience. La position de tout repos, c'est de ne pas lire notre journal national, c'est de ne pas investir notre argent chez nous, c'est de rester amor-

Légitimité du patriotisme acadien

Euclide Daigle disait: «Le patriotisme, c'est l'amour de la patrie. Nommez-moi les sortes d'amour et je vous nommerai les sortes de patriotisme.» La première question à répondre pour démontrer la légitimité du patriotisme acadien, c'est de nous demander si nous avons une patrie.

L'histoire des premières colonies françaises d'Amérique nous fait longer le littoral de la Nouvelle-Ecosse, où dès les premières années du XVIIe siècle, nous trouvons un groupe de Français développant le pays pour la gloire de Dieu et au nom du roi de France. Cette petite communauté tout en demeurant fidèle aux qualités nationales (langue et religion) subissait « les influences du climat, du milieu gréographique, des arrangements politiques ». Les Acadiens étaient loin de la mère patrie. Les contacts avec elle étaient difficiles et peu nombreux. La France faisait peu pour eux, ils devaient s'organiser pour vivre selon leurs aspirations. Tous ces facteurs ont fait du peuple acadien ce qu'il était en 1755 lors du grand dérangement. La déportation a gravé dans l'âme acadienne « ces caractéristiques d'indépendance, de sens communautaire et de confiance en soi-même ». On nous a chassés, nous sommes revenus, nous continuons de vivre selon l'idéal de nos pères. Nous sommes regroupés sur le même territoire que ceux qui nous ont chassés. Notre patrie n'est pas limitée par les frontières d'un Etat. Notre patrie se trouve partout où il y a des Acadiens qui s'efforcent de conserver et de faire épanouir les mêmes aspirations religieuses et culturelles de nos ancêtres.

Surtout, nous avons des problèmes spéciaux (dont un des plus sérieux est celui de l'éducation) qui ne se règleront pas tout seuls. S'il faut beaucoup d'opiniâtreté pour toujours lutter à les résoudre, il faut d'abord beaucoup d'amour pour ne pas se décourager. LES CANADIENS FRANÇAIS DE L'ACADIE SONT DIFFÉRENTS DES AUTRES PAR LEURS PROBLÈMES PROPRES.

Devoirs imposés par le patriotisme acadien

Le vrai patriote agit pour le bien de la patrie. Le patriote exige des devoirs d'amour et de justice envers la patrie. Nous avons une dette envers notre patrie, elle nous a permis de vivre dans une famille, dans un milieu social, dans des institutions qui répondaient à nos aspirations naturelles. Nous avons un devoir d'amour envers les patriotes qui sont morts pour que Dieu ait sa place dans nos écoles. Nous devons, en toute justice, supporter nos oeuvres nationales qui nous permettent de garder nos caractéristiques propres. Ces devoirs de patriotisme sont-ils à l'encontre de nos devoirs envers le Canada? Pas du tout. C'est en étant véritablement ce que nous sommes, c'est en gardant notre entité propre, que nous apporterons une contribution valable à l'édification du Canada. Unité dans l'Etat canadien, ne veut pas dire uniformité.

La formation patriotique

Les patriotes ne naissent pas, ils sont faits. Ils se font parce que le patriotisme s'apprend. Nous savons que les Acadiens aiment un peu leur patrie, mais de là à se laisser enflammer par l'histoire et par la situation faite aux Acadiens, et à s'imposer les sacrifices du patriotisme, il y a un grand pas à faire. Monsieur Daigle disait encore: «La formation au patriotisme doit comporter : l'exposé de doctrine, l'enseignement de l'histoire, la citation des modèles, l'information courante, l'information statistique, le recours aux signes extérieurs et l'analyse des moyens.» On nous a enseigné une histoire d'Acadie. on a recouru aux signes extérieurs, mais avons-nous profité des informations courantes et statistiques, avons-nous analysé les moyens ? Nous avons reçu tout ce qui ne demandait pas d'effort, mais là où nous aurions dû faire des sacrifices, qu'avons-nous fait, que faisonsnous? Regardons un peu.

La librairie de l'Université a reçu, il y a quelques mois déjà, soixante-quinze exemplaires du résumé du XIIIe Congrès Général des Acadiens. De ce nombre, à peine quinze furent vendus. Remarquons que le prix en était très modique, soit vingtcinq cents la copie. C'était peutêtre trop cher. Au mois d'octobre 1960, ces mêmes résumés,

non reliés, étaient offerts à condition qu'on en fasse la demande. Environ dix étudiants en ont profité, et en disant dix, nous exagérons.

Le journal ÉVANGÉLINE est un élément important dans la formation patriotique des Acadiens. Les abonnés au journal, représentent environ 17% de la classe étudiante à l'Université du Sacré-Coeur. Notre situation est à peu près la meilleure dans toutes les institutions acadiennes. Combien d'étudiants acadiens sont membres de la Société historique d'Acadie? Ne répondons pas... La campagne SONA a rapporté cette année en moyenne quatorze (\$0.14) cents par étudiant acadien, à l'Université du Sacré-Coeur.

Conclusion

L'avenir laisse un espoir. Durant les récentes délibérations des étudiants acadiens à l'Assemblée Générale des Acadiens, on a parlé de fonder une Association des Etudiants Acadiens. Il y a même une commission d'étude formée dans le but d'en étudier les possibilités. L'un des premiers devoirs d'une association du genre serait d'enseigner un sain patriotisme aux étudiants acadiens.

Jean-Bernard Robichaud, U-4 (Philo II).

POLITIQUE DU CANADA: OPPORTUNISTE, MAIS ENGAGÉE

On reproche au Canada de ne pas adopter une attitude bien définie devant certains problèmes. On blâme sa politique extérieure parce qu'elle serait trop neutraliste. Pour appuyer cette thèse, on rappelle la vente du blé à la Chine communiste et l'envoi d'armes en territoire indien. Enfin, on déplore parfois son attachement à la traîne des Etats-Unis, parfois sa désapprobation d'une décision américaine.

Cet article veut un peu répondre à Pierre Normandeau, de Liaisons (journal des étudiants de l'université de Moncton), qui, commentant la politique extérieure du Canada (numéro d'oct. 1962) écrivait : « Ce genre de neutralité que notre gouvernement pratique, n'est bon à rien sinon à mettre dans l'incertitude, d'abord nous les Canadiens et les étrangers qui ne savent quoi penser. C'est une politique de petit chien

vis-à-vis le régime le moins fia-ble...»

Précisons d'abord que notre pays n'est pas neutre, ni en théorie ni en pratique : des traités, celui de l'OTAN entre autres, le lient avec d'autres puissances contre le bloc communiste fortifié par le Pacte de Varsovie. De plus, sa contribution à l'OTAN et aux organisations pacifiques (ONU, UNESCO, etc.) montre bien la position de notre pays devant les différentes doctrines et problèmes : aux yeux des communistes, nous partageons une démocratie « capitaliste ».

Mais une politique même engagée ne signifie pas qu'il faille se cramponner à ses principes et refuseer de dialoguer avec «l'ennemi». Plus précisément, il faut très souvent agir selon les circonstances, c'est alors une politique opportuniste.

Je vois ainsi la politique extérieure du Canada : notre pays rejette le communisme totalitaire mais ne refuse pas de dialoguer avec les chefs marxistes pour sauver la paix (c'est si important, la paix) ou promouvoir le bien chez les citoyens même communistes.

C'est ainsi qu'il a envoyé du blé à la Chine rouge, c'est pourquoi il continue son commerce (restreint toutefois) avec Cuba, tout en contribuant aux grands organismes anti-communistes. Je crois même que c'est un geste très humanitaire que ce blé vendu à la Chine (et une bonne affaire pour nos fermiers!), et nous avons montré que notre pays n'est pas un camp fatalement fermé.

Sans vouloir discréditer la politique extérieure américaine, j'ai la ferme conviction qu'une décision de Kennedy n'engage pas nécessairement le Canada, à moins qu'elle soit approuvée par le conseil de l'OTAN.

La politique canadienne est

opportuniste mais engagée: tout en luttant contre le marxisme et pour la paix, le Canada ne craint pas, suivant les circonstances, de dialoguer avec ce régime totalitaire.

Peut-être le Canada a-t-il trop temporisé sur la décision à prendre lors du blocus américain dirigé contre les Russes et Cubains. Kennedy lui-même n'at-il pas trop attendu avant d'avertir les pays amis de sa décision et fait un geste peu prisé par les autres membres de l'OTAN en ne les consultant pas sur l'action à prendre en pareille circonstance?

Il ne faut pas se leurrer d'ailleurs : d'après les ententes actuelles, notre aviation est liée avec la USAF (Uniter States Air Force) et c'est de Colorado Spring (E.-U.) que partira l'ordre mettant sur le sentier de guerre et notre aviation et celle des Etats-Unis, advenant un conflit. Il en résulte logiquement que l'armée canadienne de terre et de mer suivra son aviation... Oui, il ne faut pas se leurrer : advenant un conflit, les Etats-Unis n'auraient probablement pas le temps de consulter l'OTAN, vu la rapidité des engins destructeurs actuels.

Bref, sans voir une réussite complète dans la politique extérieure du Canada (il y a l'indécision devant la possession d'armes nucléaires), j'y constate cependant de belles réalisations comme l'attitude ferme du Canada (il y a l'indécision devant la possession d'armes nucléaires), j'y constate cependant de belles réalisations comme l'attitude ferme du Canada devant l'apartheid sud-africain en 1959). De teinte neutraliste, je n'en vois pas. Le Canada est souvent dans une position de conciliation et il l'exploite de son mieux.

> Léon-G. Thériault, U-3 (Philo I).

PRÉSENCE

SCOUTS

Voilà janvier qui se termine; les vacances de Noël sont déjà terminées depuis un bout de temps. Notre troupe scoute n'a pas été inactive au temps des fêtes. Loin de là.

Le 15 décembre a eu lieu une soirée de famille style canadienfrançais où tous les scouts ont pu se récréer et fraterniser avant le départ pour les vacances. Organisée par les assistants, cette fête n'a pas manqué de piquant. Chaque patrouille représentait un village et chaque scout était costumé selon la vieille tradition. Des chants folkloriques, de l'accordéon, des histoires, des sketches, tout était

au programme dans un local décoré pour la circonstance et éclairé au fanal et à la chandelle. Le clou de la soirée, l'échange de cadeaux, fut assez comique puisque les cadeaux ne devaient pas coûter plus de dix sous. A partir d'une punaise à la barre de chocolat, tout y pas-

Avant de partir, la troupe, de concert avec le Clan Routier, a organisé la B.A. de Noël. Cette année encore, de vieux vêtements et de l'argent furent ramassés afin d'être remis à des familles pauvres de la région.

Nous nous sommes quittés

pour Noël. La Haute Patrouille devait se réunir le 5 janvier pour un camp d'hiver; il n'eut malheureusement pas lieu à cause d'empêchements de dernière minute. Mais plusieurs scouts ont fait chez eux leur exploration de 24 heures qui comporte en une enquête sociale ou technique et un peu de camping dont une nuit à l'extérieur.

Tous sont revenus en forme au début de janvier. Les programmes des patrouilles n'étant pas complets, les activités ne débuteront que lorsque tout sera entendu. La VIIe loi le dit : le scout ne fait rien à moitié. Mais tout va bientôt recommencer

plus solidement que jamais. La preuve, c'est que deux excursions successives veulent dire quelque chose. En effet, dans la semaine du 13 janvier, les c.p. eurent le cocus en compagnie du chef et de l'aumônier. Cette semaine, ce fut le tour des s.p. Cela n'indique qu'une chose : de l'action, et la haute maîtrise n'entend pas lambiner: c'est tout ou rien du tout.

Quelques frères manquent à l'appel, ayant dû quitter l'Université. D'autres aspirants combleront les cadres de la troupe dans un avenir prochain.

Les scouts auront aussi à pré-

parer leur futur local qui sera dans le nouveau gymnase (si toutefois on peut le terminer avant juin!). Bien installés en notre domaine, nous serons alors à l'aise pour pratiquer notre scoutisme.

C'est donc avec de nouvelles résolutions et de pied ferme que la troupe entreprend l'année nouvelle. Que notre divin Chef nous accorde une année prospère dans notre vie scoute pour le plus grand progrès et la formation de chacun des scouts de notre troupe.

> Jean-Rhéal Légère, a.s.m., U-1 « B ».

Problèmes d'éducation

C'est le 19 décembre dernier que l'Association Acadienne d'Education présentait un mémoire au gouvernement pro-vincial du Nouveau-Brunswick afin de lui rappeler les positions qu'elle a prises par le passé et qu'elle maintient encore aujourd'hui sur les problèmes d'instruction publique de langue française dans la province. Le mémoire rappelle que les problèmes les plus ingrats de l'éducation au Nouveau-Brunswick sont : l'enseignement officiel de la religion à l'école; la formation adéquate des instituteurs de lanque française; un directeur de l'enseignement pour les écoles de langue française de la province; des subsides raisonna-bles pour l'instruction publique. Nous allons essayer d'analyser ces quatre problèmes d'éducation des citoyens d'origine française.

Religion à l'école

Depuis vingt-cinq ans, I'A. A.E. réclame l'enseignement de la religion dans les écoles de la province, notant qu'à « une époque où le communisme mondial est rampant », il est opportun que « dans une province où la vaste majorité de la population est de foi chrétienne, l'enseignement du christianisme à la génération montante soit rendu légal dans nos écoles ». En effet, il est tout à fait normal d'étudier la religion dans nos écoles. Il est est à fait normal de savoir qui est notre créateur, qui est l'auteur de la nature, de l'ordre et de la beauté qu'il y a dans la nature. Peut-on concevoir qu'en Russie, on interdirait l'enseignement du communisme dans les écoles? Pourtant ici, c'est le christianisme qui

est notre principal rempart contre le communisme. Il faut dire cependant, que Dieu n'est pas banni dans nos écoles. La loi interdit l'enseignement d'une religion, en particulier. Dans les régions acadiennes, on commence la classe quelques minutes plus tôt ou on la finit quelques minutes plus tard et on enseigne la religion. Dieu, à l'école, nous pouvons dire que nous l'avons. Mais nous pouvons dire aussi qu'on le laisse entrer par la porte d'en arrière, ou par la fenêtre. Est-ce suffisant? Est-ce acceptable? C'est pour cela que I'A.A.E. veut faire reconnaître la religion comme matière officielle dans nos écoles de la province.

Formation des instituteurs

Le deuxième point apporté par le mémoire est la formation adéquate des instituteurs et institutrices acadiennes. L'A.A.E. veut ainsi exprimer qu'elle maintient ses positions au sujet d'une ÉCOLE NOR-MALE BILINGUE. En effet, on a besoin d'une telle école pour assurer la formation du personnel enseignant selon notre mentalité dans un climat favorable à l'épanouissement de notre culture. Malgré les efforts réels de bilinquisme à l'école normale actuelle, celleci conserve toujours son climat anglais et neutre. En plus, il faudrait absolument que cette école normale soit dans un milieu à mentalité française au Nouveau-Brunswick.

Directeur de l'enseignement français

Le mémoire soulignait aussi la nomination d'un directeur de l'enseignement aux écoles de langue française du Nouveau-Brunswick. L'A.A.E. appuie ainsi la demande faite par l'Association des Instituteurs Acadiens (A.I.A.). Si nous avions un directeur de l'enseignement français, ce serait comme la clé de voûte d'un système nous donnant pleine satisfaction. L'échec de beaucoup de nos demandes provient de ce que le ministre de l'Instruction publique n'a pas trouvé chez ses chefs de services, des gens de connaissances requises pour pouvoir l'éclairer sur les problèmes de l'enseignement chez les Acadiens. Il faut donc un directeur français jouissant d'un statut égal à celui des autres directeurs spécialisés au sein du ministère. Ce directeur devrait avoir pleine juridiction sur les programmes des études de la première à la douzième année. En un mot, il devrait avoir plein droit sur tout ce qui se rapporte à l'éducation scolaire des Acadiens. Ainsi, un tel fonctionnaire résoudrait bien des problèmes.

Subsides raisonnables

Enfin, un des points que je considère le plus important est

celui des subsides raisonnables pour l'instruction publique. On veut une solution satisfaisante au problème de financement des écoles publiques dont les frais croissants imposent un fardeau de plus en plus lourd pour les contribuables de la province, surtout dans les municipalités de langue française. On note que le coût de l'instruction publique s'est accru de 299% à 711%. Et de nouveau, on réclame la distribution de tous les subsides scolaires sur une base du nombre d'élèves dans les écoles. Par exemple : le comté de Charlotte a reçu en 1957 \$68 par élève; les comtés de York, Queen et Sunbury recevaient \$63 par élève et le comté de Kings \$60 par élève. D'un autre côté, le comté de Gloucester \$33 par élève, et le comté de Kent \$35. Si les comtés de Restigouche, Gloucester et Kent avaient reçu les mêmes subsides que les autres comtés, ils n'auraient pas le problème de taxation. Est-ce normal? Est-ce que ça peut durer ainsi? C'est pour cela que le mémoire demande que les subsides soient reportés d'après le nombre d'élèves.

Que reste-t-il à dire maintenant sinon féliciter l'A.A.E. pour le magnifique travail qu'elle fait pour l'éducation des Acadiens, et d'encourager le gouvernement du Nouveau-Brunswick à prendre un contact plus conscient avec la réalité. Ainsi, en faisant respecter nos droits, les droits du peuple acadien, nous serons plus prêts à rendre service à notre province, et ensuite à notre pays tout entier.

> Roger Chiasson, U-4 (Philo 11).

SUBSIDES PROVINCIAUX AUX ÉLÈVES

(1957)

Charlotte: \$68 par élève York: \$63 par élève Queen: \$63 par élève Sunbury: \$63 par élève

Kings: \$60 par élève

Gloucester: \$33 par élève

Kent: \$35 par élève

OUEL BEAU PARTAGE!

KENT SALES

VOTRE MAISON D'ABORD Ameublements complets Instruments aratoires

Camions International

211, rue St-Georges Bathurst, N.-B.

Tél. LI 6-2715

LOUNSBURY Co. Limited

DÉPARTEMENT DE MEUBLES

275, avenue King, Bathurst Tél. LI 6-4445

> VENTE ET SERVICE GENERAL MOTORS

285, avenue King, Bathurst Tél. LI 6-3321

Eddy Hardware

'The North Shore's Most Modern Hardware Store"

Housewares Electrical Appliances **Paints** Sporting Goods Plumbing and Heating

Phone LI 6-3351

Main & King Streets Bathurst, N.B.

CONNOLLY CONSTRUCTION LIMITED

Contractors - Contracteurs Engineers - Ingénieurs

0

195, RUE MAIN, Bathurst, N.-B. Tél. LI 6-4401

W. J. KENT & CO. LIMITED

Le plus grand magasin de la Côte-Nord

Notre but: VOUS PLAIRE

150, rue Main, Bathurst, N.-B. Tél. LI 6-3371

Flagrant délice

« IL MOURUT DANS LA FLEUR DE L'ÂGE, À L'INSTANT OÙ LA GLOIIRE VENAIT TOUT JUSTE DE S'ASSOCIER À SON NOM . . . » Voilà l'éloge souventes fois flatteur, sinon l'apothéose d'un « professionnel » dont la disparition subite a provoqué un certain remous au sein du milieu dans lequel il avait exercé sa profession.

Quelle chance! Que serait-il advenu de la célébrité éphémère du « divin disparu », s'il avait fallu qu'un journaliste découvre et scrute le double aspect de la vie de cet homme!

Bien entendu, il ne nous appartient pas de juger; mais on ne peut nous empêcher de constater, et voilà un droit que font valoir les « petits critiqueurs » de notre entourage, et l'on ne peut empêcher ces constatations d'être faites, pas plus que nous ne pouvons changer notre caractère : cependant, une chose reste à faire : l'améliorer ne semble pas interdit, ce me semble !

Brossons, ne vous déplaise, le portrait du professionnel, en tant que ce dernier ne fait pas exception à la rè-Dès l'abord, deux points de vue sont à considérer : celui de sa vie privée et celui de sa vie sociale. Fonctionnaire du gouvernement, d'une firme quelconque, Deusum (il faut bien lui donner un nom) semble conciliant, dévoué, prêt à rendre service et faire montre de sa science devant toute éventualité. Sociable au suprême degré, compatissant, lèche-botte souhait, presque toujours non-dissident au sujet des idées du « pa-tron », il veut acquérir l'estime et la confiance absolue non seulement de ses subordonnés (à qui il tâche de et surtout de ses supérieurs. Partout où il passe, on le considère et le salue, en pensant : « C'est un chic type et un home bien ! » Naturellement, l'ambition de réussir et la soif du pouvoir et de la gloire deviennent toujours presque indubitablement le principe directeur de tous les actes de Deusum. La fin de la journée arri-vée, il s'en retourne chez lui, où l'attendent sa femme et ses enfants.



« Non, mais quel enfer ! », pense-t-il. Deusum se métamorphose alors quasi totalement : le pauvre se plaint de l'atmosphère tapageuse du foyer et réprimande ses mioches : voilà une excuse toute trouvée pour « aller faire une petite partie » chez les amis. Bien entendu, « on n'accepte pas les femmes dans ces genres de réunions, tavernes ou clubs sociaux de toutes sortes ». Ainsi, Madame Deusum joue à la Cassandre de Ronsard, « assise auprès du feu, dévidant et filant », 'attendant patiemment (ça ne fait qu'un temps) le retour tardif de son époux. En somme, sauf l'occasion des nombreuses querelles qui les font se rencontrer encore sous l'empire de la divergence d'opinion, les deux époux ne se retrouvent rarement autre part que dans leur chambre à coucher. On se croirait parfois au

temps de saint Louis, roi de France, alors que les nobes pères de famille livraient rageusement combat pour le succès des Croisades, tandis que leurs épouses, pleines d'angoisse et réduites à une monotonie presque indescriptible en étaient réduites à un veuvage éventuel qui ne semblait pas vouloir prendre fin.

Combien de membres de notre prétendue élite ne savent pas comprendre ou ne veulent pas comprendre leur rôle de père, d'éducateur et d'époux! L'aspect présenté ici est tout à fait désolant et n'a pas sa raison d'être, à plus forte raison si c'est le propre des professionnels de donner l'exemple.

Je crois qu'il nous appartient à nous, étudiants d'aujourd'hui, pen-

dant que nous en avons encore le temps, de nous préparer adéquatement au rôle que nous aurons à remplir bientôt. On nous a chanté souvent qu'un avenir ne se prépare pas dans les nuages. La vie conjugale demande également beaucoup de réflexion. Combien d'entre nous, à l'heure actuelle, songent au mariage d'une façon égoïste. Deusum, lui, s'était probablement dit, avant de dire « oui » au pied de l'autel; il est bien normal que je me marie; la lune de miel en vaut la peine, et puis ça me prend quelqu'un pour divertir mes vieux jours, pour faire la lessive, me servir des mets succulents, mettre au monde et élever mes enfants. En somme, Deusum croyait tout bonnement qu'une femme ne méritait pas son amour, qu'une femme est une bonne à rien, un être qui n'est là que

pour satisfaire ses nombreux caprices, sans mot dire. Il avait besoin non pas d'une femme, d'une mère ou d'une compagne, mais d'une « bonne à tout faire » qui prendrait soin de lui et qui, à l'occasion, partagerait sa couche et flatterait ses plus vils désirs. Deusum a certes négligé plusieurs principes et s'en est remis tout simplement à son instinct : car l'on ne peut parler, en pareil cas, d'intelligence, vous en conviendrez avec moi.

Evidemment, telle n'est pas la situation dans la majorité de nos foyers canadiens. Mais peut-être est-ce là la source principale des divorces illimités relevés chaque année aux Etats-Unis et des nombreuses séparations qui surviennent chez nous? Je ne suis pas pessimiste, je constate, j'ai constaté et je continuerai de constater. Et ma position n'est pas celle d'un moraliste (plût à Dieu que je le fusse!) mais celle d'un jeune homme comme toi qui s'est ouvert les yeux sur l'un des plus graves problèmes de l'heure de notre société. On nous dit souvent que nous faisons partie d'une génération « sans tête », mais on peut répondre à ceux qui nous disent cela, qu'ils font partie d'une génération sans âme!

Enfin, il ne m'appartient pas à moi seul d'apporter la solution adéquate à ce malheur qui avilit et désagrège notre milieu, mais à tous et chacun de vous qui vous destinez dans un monde meilleur. L'avenir saura bien nous prouver si nous avons orienté notre vie vers un but, si nous avons poursuivi un idéal, car il est beau de vivre à deux, mais combien pénible et difficile! Il va sans dire qu'il s'agit d'une vie de sacrifices incommensurables : le principe est de se donner pour les siens, non pas seule-ment à cause des obligations morales qu'entraîne le mariage, mais parce que nous avons un coeur et parce qu'il n'est pas de plus belle façon de le prouver que celle de se donner corps et âme pour ceux que l'on aime. En terminant, je vous laisse une pensée dont l'auteur m'échappe « La beauté attire, mais la bonté re-

Michel Rheault, U-4 (Philo II)

SECRET PROFESSIONNEL

— Salut, Jean-Paul! As-tu passé de bonnes vacances? Je t'en souhaite une bonne.

— Toi pareillement! Mais dis-donc, le gymnase n'est pas terminé?

—Non, mais ce sera pour la fin de février.

- Espérons que nous n'aun'aurons pas à attendre encore cinq mois après cette promesse.

— Oui, je me demande si nous allons vivre assez vieux pour assister à son ouverture!

-En passant, je te dis que j'ai fait un «moyen» rêve au sujet du gymnase, hier soir. Il faut que je te raconte cela; mais ne dis jamais cela . . . « Depuis longtemps déjà, on annonçait sa naissance. J'étais du nombre de ceux qui espéraient ce grand jour . Je vis naître ce géant énigmatique qui était l'objet de nos espérances. On lui donna d'abord des pieds, puis une charpente osseuse. Et comme le contracteur voulait l'élever d'un seul coup, il dut subir les caprices du fournisseur pour lui donner ses premiers vêtements. Et lentement, mais sûrement, quelques couturiers habillèrent ce corps dénudé.»

Ne pense pas mal, Jean, je parle du gymnase!

«Je vis alors des personnages aux bérets célèbres se rendant chaque jour auprès de cette masse imposante pour en suivre l'évolution. Et tout comme eux, poussé par ma curiosité, je me rendis près de ce bâtiment qui semblait abriter cette ambiance propre à tous les gymnases. Je



mis alors mon nez à l'une des fenêtres.»

« Mon rêve devint un cauchemar! Je voyais le directeur des jeux qui, monté sur un « petit banc » près d'un filet de ballon-panier, prêchait : «Faites ce que je vais vous dire, mais ne faites pas comme moi. » Sur la scène je revis le « twist » endiablé qu'une certaine danseuse avait exécuté et dont l'allure ressemblait à un accident qui se cherche une place pour s'arrêter. J'entendis ce chant dont les paroles me brisèrent le «choeur»; ce n'est qu'un au revoir, chanteurs ... Au moment d'entrer dans le local des scouts, je saisis cette recommandation du chef : « A l'avenir, mes petits, vu qu'il ne fait pas trop chaud, vous porterez vos culottes longues.» A ces mots, la parole d'un militaire fit écho: «Monsieur chose, cirez vos bottines.» Tout un monde vivait autour de moi; d'un coin de la salle, un certain élève, imitant Adam, se rendait sous la douche! Plus loin, deux copains causaient tout bas: «Cache ton radio, tu vas te le faire confisquer.»

«Cela me rappelle les énigmes de la Floride, salle d'où nous parvenaient les échos de la cuisine; je crus entendre une voix qui demandait : «Personne n'a retrouvé mon livre de cuisine? Je vais être obligé de faire le même dessert que ce midi!» Il y avait deux autres personnes avec eux et je reconnus celle qui parlait: «Je t'en souhaite une bonne et heureuse, le philo! As-tu \$100.00 à me donner? Avec cela, on pourrait acheter du sucre pour mettre dans le café...»

D'autres sentences, parvenant de la nouvelle salle du gymnase attirèrent notre attention. Je tendis l'oreille du côté de la salle de fanfare où un personnage célèbre disait : «Nous ajouterons à notre répertoire cette pièce italienne.» Et un musicien de répondre : «Elle a l'air «spaghetti» pas mal!» Un autre disait : «Une pièce de musique, c'est comme la jupe d'une femme : assez longue pour

couvrir le sujet, assez courte pour qu'elle soit intéressante.» Et cette autre réflexion : « La chimie, c'est ça parce que . . . c'est ça.» Et quoi encore . . . Ah! J'allais l'oublier : « Blow me down!»

Mon esprit, fatigué de cette incursion dans la marche quotidienne des activités et des échos du gymnase, n'en pouvait vraiment plus. La douleur excessivement vive vint mettre fin à son cauchemar et me faire prendre contact avec la réalité. On venait de me tirer les cheveux, et une voix familière me dit: « La cloche est sonnée depuis longtemps et tu n'es pas encore levé! Couche-toi le soir et tu pourras te lever le matin. » Que pouvais-je répondre?

De bon coeur, le sourire aux lèvres, je gagnai le lavabo pour me laver un peu : quelle joie de constater que dans mon rêve, j'avais tout simplement devancé et «effleuré» la réalité. Cependant, comme dans ce rêve, j'entrevis cette atmosphère qui règnera au gymnase : celle du FESTIVAL D'ART DRAMATIQUE, des concerts et des parties d'exhibition.

— Dis, Michel, qu'as-tu mangé avant de te coucher pour donner dans un tel cauchemar?

-- Mon pauvre Jean-Paul, un peu d'actualité, d'ironie et d'imagination suffisent. Mais pour ne mettre personne en colère, ne dis jamais cela...

> Michel Lévesque, U-3 (Philo I).

SPORTORAMA

HOCKEY

Tous les étudiants de notre université ont pu remarquer au cours des dernières semaines que les activités sportives battaient leur plein. L'équipe de hockey « All-Star » senior a fait maintes apparitions à l'aréna de Bathurst pour disputer de chaudes batailles aux équipes adverses. On se souvient des deux parties contre les Juvéniles de la ville, c'est-à-dire contre les champions juvéniles de hockey aux Maritimes; après avoir vaincu notre équipe « All-Star » senior par le compte de 10-5, les nôtres sont revenus la semaine suivante pour les vaincre à leur tour au compte de 7-5.

L'équipe de hockey « All-Star » fit une randonnée à l'Université Saint-Joseph de Memramcook. En dépit des petites dimensions de la patinoire, ce qui avait pour effet de briser les longues passes et de diminuer le patinage, les nôtres vainquirent les joueurs de l'USJ par le compte de 7-2. Par contre, revenant à l'offensive la semaine suivante à Bathurst, l'équipe USJ vengea sa défaite en enregistrant 7 buts contre 5, infligeant une défaite mémorable pour l'équipe USC.

Notre instructeur de culture physique, M. Rhéal Chiasson, a affirmé que l'hiver ne se terminerait pas sans de nombreuses parties contre l'extérieur.

L'équipe « All-Star » du cours académique, une innovation de M. Rhéal Chiasson, a disputé maintes parties contre l'extérieur. Leur rival le plus dangereux est sans doute le « Bathurst High School »; ils ont eu raison de l'équipe de Dalhousie, de celle du « Mgr Leblanc High », de quelques autres encore.

Les joueurs de l'équipe du cours académique ont montré un bel esprit sportif sur la glace alors que les adversaires leur distribuaient des coups souvent très rudes. C'est sans doute une des grandes caractéristiques de l'équipe « All-Star senior et de toutes les équipes de l'Université en général. Certaines personnes dignes de foi, de la ville de Bathurst, n'ont pas eu peur de nous le faire savoir; ainsi, certains disaient : « Les gars de l'Université savent contrôler leur tempérament. » Voilà qui est encourageant car la maîtrise de soi est la marque de l'athlète véritable et d'un sportif « gentleman ».

Oh, en passant, n'oubliex pas le fameux carnaval qui aura lieu le 2 mars à l'aréna de Bathurst. Meilleurs voeux de succès au comité du carnaval choisi au sein de Belles-Lettres.

Jean Bouillon, U-2 « B ».

Records sportifs mondiaux de l'année 1962

Ceux qui se sont attardés quelques instants à lire les journaux ou à écouter la radio durant l'année '62 ont été témoins de plusieurs événements internationaux. L'homme aussi curieux qu'orgueilleux veut conquérir et maîtriser l'univers. Pour s'encourager, il compte des points à son actif; il appelle ça des records. L'an '62 en est témoin.

Le record le plus sensationnel de l'année '62 est sans contredit la vitesse assourdissante de 17,540 milles à l'heure obtenue par le cosmonaute américain John Glenn durant ses trois révolutions autour de la terre. Dans le même domaine, on remarque chez les Russes l'exploit de l'astronaute Andreyan Nikolayev: un séjour en orbite de 9 h 22 mn, vécu du 11 au 15 août. Le 3 décembre, alors que l'année « court son dernier mille », deux intrépides explorateurs de l'océan s'abaissent sous l'eau jusqu'à 1,000 pieds. Ces derniers étaient maintenus dans une cloche nécessaire à la plongée sous-marine.

Délaissons les sauteries vers l'espace et ébats sousmarins pour parler des courses. Le 18 mai, le coureur Robert Hayes des Etats-Unis franchit les 100 verges en 7.8 secondes. Pour la première fois dans l'espace, l'homme dépasse la vitesse foudroyante qu'ait jamais obtenue un humain avec ses jambes soit l'allure de 26 milles à l'heure. L'antilope russe Valeriy Nikolayevich Brumel, si on peut l'appeler ainsi, a réussi un saut de 7 pieds 51/4 pouces en hauteur. Son compatriote Igor Aramovich Terovasnesyan réussit un bond assez respectable de 27 pieds 3 pouces. Le record nouveau pour la course du mille fut enregistré par Peter Snell de la Nouvelle-Zélande. Il a dévoré le mille en 3 minutes 54.4 secondes. Jusqu'ici nous n'avons parlé que d'exploits masculins; il serait injuste d'oublier nos compagnes féminines car elles ont également des records. Relatons que la coréenne du Nord Si Kim Dan a remporté la palme du 400 mètres en 51.9 secondes soit une distance d'un quart de mille dans notre système anglais. Aussi l'australienne Dawn Fraser dans une piscine olympique a nagé les 110 verges en 59.5 secondes. L'inventaire des records '62 s'étend non seulement dans le domaine de la course ou de la nage, il va plus loin, même jusqu'aux exploits fantasistes. Une Radanny de la Nouvelle-Zélande s'est taillé une place dans son pays pour avoir frétillé 100 heures d'affilée à danser le twist. De même un anglais nommé George Bahram engloutissait 4 douzaines d'oeufs crus en 108 secondes, heure de Greenwich.

Ces records que je viens de mentionner seront sans aucun doute abaissés durant les années à venir mais qu'importe, l'homme, comme je l'ai dit plus haut, est orgueilleux, il veut s'imposer à l'univers au moyen d'exploits quasi impossibles. Grâce à sa force physique et intellectuelle reçue de Dieu, il essaie d'accomplir le plus parfaitement possible des concours de tout genre. Espérons que l'année '63 sera fructueuse et qu'elle nous apportera des surprises aussi remarquables que la précédente.

Wilfrid Pelletier, U-4 (Philo II).

ANCIENS DÉCORÉS PAR LE PAPE







M. L. VENIOT, organiste à la cathédrale depuis 25 ans, « Bene Merendi »; M. A. SAVOIE et M. A. DOUCET, dévoués à la cause de l'éducation, « Pro Pontifice et Ecclesia ». MILE ESTHER ROBICHAUD, Dr JOFFRE DAIGLE, également dévoués à la cause de l'éducation: « Pro Pontifice et Ecclesia ». M. R. SAVOIE, assistant-gérant de la Fédération des Caisses Populaires a aussi reçu cette dernière décoration. (Ces trois derniers n'apparaissent pas sur les photos: leurs photos nous manquaient ou sont arrivées en retard.)

SPÉCIALE

Depuis un certain nombre d'années, l'Université du Sacré-Coeur avait établi une CLASSE SPÉCIALE pour les élèves de 11e et 12e année.

A compter de septembre 1963, cette classe SPÉCIALE s'adressera aux finissants (GRADE XII) du cours académique des Ecoles Publiques du Nouveau-Brunswick. Elle leur permettra d'entrer immédiatement au cours universitaire et de terminer le cours classique en quatre ans.

Pour être admis en Belles-Lettres Spéciale, le candidat doit posséder un certificat d'immatriculation de la province du Nouveau-Brunswick faisant mention des matières suivantes: Français I, Français II, Algèbre, Géométrie, Anglais III, Histoire, Latin, Chimie, ou Physique ou Biologie, ou l'équivalent de ce certificat d'immatriculation.

Une attention toute particulière est accordée à l'étude du latin et du français en classe de Belles-Lettres Spéciale.

■ DROIT DE VOTE (suite)

nous sommes à dix-huit ans ses citoyens. Qu'attend-on alors pour nous prouver que nous sommes citoyens d'une démocratie, en nous accordant le droit qui nous permettra d'élire nos chefs et d'assurer à ceux-ci une confiance « aveuglée » dans l'administration de notre pays? En somme, la seule et unique allégation valable contre le vote à dix-huit ans ne réside uniquement que dans la différence d'âge . . . et non de maturité, vu les moyens extraordinaires qui permettent à la jeunesse d'aujourd'hui de prendre conscience à bonne heure qu'ils font partie d'un régime démocratique et qu'ils sont appelés à en élire

> Michel Rheault, U-4 (Philo II).

FRANK HAY

LIMITÉE

VÊTEMENTS POUR HOMMES 263, rue KING, Bathurst, N.-B. Tél. LI 6-4515

DR PHILIPPE CYR

CHIRURGIEN-DENTISTE

195, RUE MAIN, appt 3, Tél. LI 6-3100 Bathurst, N.-B.

NOS ANNONCEURS

LE COIN DES ANCIENS

Extraits d'une lettre

La lettre est de J.-Alfred Vautour à l'ambassade du Canada à Bruxelle. « Mon travail consiste à fournir des visas aux personnes désireuses d'imigrer dans notre beau pays ou d'y faire un voyage. En plus nous avons un programme de causeries et de projections cinématographiques pendant les mois d'automne et d'hiver, un peu partout en Belgique.

« Même si nos voyages ont été plus ou moins restreints à cause de nos deux enfants depuis notre arrivée, nous avons tout de même visité la Hollande, la France et une partie de l'Espagne.

« Encore une fois j'attribue en grande partie ma réussite aux bonnes directives que j'ai reçues de mon Alma Mater. »

Quelques statistiques

Nombre d'anciens élèves catalogués	4,134
Décédés	426
Sans adresse	1,005
Anciens qui out payé leur cotisation	194

Non, il n'y a pas d'erreur de copiste, vous avez bien lu : 194 anciens seulement ont payé leur cotisation pour 1961-62. J'avoue que je préférerais, moi aussi, que ce soit 1,194 ou 2,194.

Bilan 1961-1962

Recettes:	Cotisation	Echo	Bourses	Dons
	\$426.00	\$366.00	\$834.30	\$529.00
Dépenses :	Administration	Echo	Bourses	Dons
	\$436.49	\$366.00	\$834.30	\$529.00

Décès

Gaston Villeneuve est décédé subitement en septembre dernier; je viens tout juste de l'apprendre. Ceux qui ont connu Gaston se le rappelleront. Ayant été surveillant des petits dans le temps, je m'en souviens nettement. L'histoire ou la légende veut qu'il allait de lui-même demander la «patoche» au Père D'Amour, alors préfet, les jours où il avait fumé (un grand péché à l'époque). Nos sincères condoléances à son épouse et à son fils.

A.-L. LaPlante, secrétaire.

COMEAU MEN'S SHOP

Vendeur "TIP TOP TAILORS"

143, Main, Bathurst Tél. LI 6-5204

PHARMACIE PEPPER

Chimistes à votre disposition pour vos prescriptions

135, rue MAIN, Bathurst, N.-B. Tél. LI 6-4355

CANADIAN TIRE CORPORATION

237, rue Main, Bathurst, N.-B. Tél. LI 6-3756

CHALEUR CENTRE

Your Center for Tobacco, Magazines, Lunches, Phono Records, School Supplies, Novelties.

· ABONNEMENT À L'ÉCHO

Abonnement régulier \$ 2.00
Abonnement de soutien \$ 5.00
Abonnement de bienfaiteur \$10.00
ANNONCE . . .